

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 9 JUILLET 2018

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,
en présence de : Patrick NEVOIT - Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Christine NEVOIT -
Géraud de LAFFON - Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Marie-Lise MEYNARD
Absent(e) excusé(e) : Angélique BINET
(soit 11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

Le Conseil Municipal :

- 1) décide à l'unanimité de maintenir les tarifs 2018-2019 École de Musique identiques à l'année 2017-2018 ;
- 2) valide à l'unanimité la participation de la Commune à un groupement de commandes, proposé par la CCTOVAL, dans l'objectif de finaliser la numérotation des habitations dans les hameaux, en vue du déploiement de la fibre optique ;
- 3) approuve à l'unanimité la prolongation d'un mois supplémentaire pour le bail du logement situé au 34 rue des Écoles ;
- 4) accepte, par 9 voix pour et 1 voix contre, le devis de la société « Belacement » pour des travaux de rénovation de la salle de bain du logement situé 32 rue des Écoles ;
- 5) accepte à l'unanimité le devis de l'agence Origami pour la préparation d'un permis de construire en vue de travaux liés au changement d'affectation des anciens locaux scolaires, situés 34 rue des Écoles ;
- 6) prend connaissance des préconisations de l'Atelier Émergence et des entreprises d'électricité consultées sur le projet d'éclairage des orants dans l'église, mais décide d'en négocier les conditions de réalisation afin de rester dans l'enveloppe prévue initialement ;
- 7) décide à l'unanimité de proposer un nouveau contrat à la personne habituellement remplaçante à l'Agence Postale Communale pendant les prochains congés annuels de l'agent chargé du poste, soit du 6 au 10 août, puis du 19 au 24 septembre 2018, à raison de 3 après-midis par semaine (affichage à venir sur place et sur le site Internet communal).

Fait à Gizeux, le 10 juillet 2018

Le Maire



Thierry BEAUPIED